



**TAPs 5<sup>e</sup> année, période 4 : du 4 mars au 12 avril 2019**

## **École élémentaire de Sauve**

**Service du periscolaire 04 75 26 26 91**

Il vous est possible d'inscrire votre enfant pour la période 4 des TAPs an V (année scolaire 2018-2019) du 8 au 12 février inclus auprès de Marie-Hélène Mounès coordonnatrice du Périscolaire de Sauve.

***ATTENTION ! L'inscription aux TAPs de même qu'au service de restauration et de garderie se fera en ligne (portail famille) pour la période 5. Une réunion d'information aura lieu fin mars pour vous présenter le logiciel et son fonctionnement.***

***Les familles dépourvues d'outil numérique pourront se rendre en Mairie pour se faire accompagner dans ces démarches. La date de la réunion et le détail de l'inscription en ligne vous sera communiqué en temps utile.***

**Devant le nombre important d'inscriptions à ce service de TAPs, non obligatoire, gratuit et règlementé ; des seuils sont fixés par journée. Il se peut que la coordinatrice ne puisse pas répondre positivement au jour que vous proposez et vous en propose un autre. Nous vous remercions par avance de comprendre cette situation de régulation des effectifs.**

Vous trouverez au dos de ce flyer une liste d'activités par journée. La formation définitive des groupes sera affichée à l'école le 1<sup>er</sup> jour de la période, c'est-à-dire le 4 mars sur la fenêtre de la cantine.

A.M. (Animateurs municipaux) : Jolan Barnoin, Stéphane Barrier et Cynthia Munoz se mettent en quatre pour que tout marche bien !

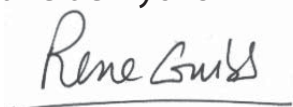
A.A. animateurs associatifs : le Basket Club Nyonsais, l'École de cirque Badaboum, l'École de Musique de Nyons, ASOFT, le Ceder (écologie citoyenne), le club d'escalade «Échanges Sports Nature», le Carrefour des Habitants (Cultures du monde), le club valréassien de Handball et Ex & Co (danse).

Et auto-entrepreneurs : Gaïa Du Rivau (arts plastiques), Céline Lemaitre (judo) et Françoise Pechiura (Théâtre).

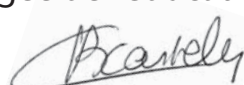
**Date de la prochaine période : du 29 avril au 28 juin, inscriptions du 5 au 9 avril inclus.**

**Bien cordialement !**

**Pierre COMBES**  
Maire de Nyons



**Colette BRUN-CASTELLY**  
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



# TAPS Période 4

## École élémentaire de Sauve

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Arts plastiques <b>A.A</b>	Activités ludiques ou sportives <b>A.M</b>	Danse <b>A.A</b>	Les mains dans la terre <b>A.A</b>
Contes <b>A.A</b>	Doigts et élastiques <b>A.M</b>	Judo <b>A.A</b>	Activités ludiques ou sportives <b>A.M</b>
Basketball <b>A.A</b>	Sport <b>A.M</b>	La Terre et nous <b>A.A</b>	Handball <b>A.A</b>
Théâtre <b>A.A</b>	Musique <b>A.A</b>	Raconte moi une histoire <b>A.M</b>	Attrape tes rêves <b>A.M</b>
Corde à sauter, élastique, j'apprends ! <b>A.M</b>	Cultures du monde <b>A.A</b>	Activités ludiques ou sportives <b>A.M</b>	Cirque <b>A.A</b>
Activités ludiques ou sportives <b>A.M</b>		Informatique <b>A.A</b>	Informatique <b>A.A</b>

**Animateur municipal = A.M**

**Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A**

**Les périodes des TAPS 2018-2019**

P5 : du 29 avril au 28 juin

**Dates d'inscription**

du 5 au 9 avril inclus